

# Mendicité à la STIB : de quoi parle-t-on ?

Nous avons désiré mieux cerner les notions charriées par la STIB dans son initiative, et sommes partis sonder les êtres humains traversant les espaces de la société de transports, les voyageurs, et ceux s'y trouvant, les mendiants visés par les annonces.

Chacun a un jour vécu cette scène de la vie quotidienne, au cours de laquelle une personne traverse la voiture du métro, en demandant une petite aide financière au public présent. Sur les quelques mètres parcourus, nous voyons principalement des yeux de voyageurs captivés par un journal, entendons des vies privées délivrées bruyamment au téléphone portable et observons de nombreux regards convergeant vers un néant imaginaire. Si l'interaction semble ne pas avoir lieu, en réalité ce 'non-moment social' charrie énormément de sentiments, de non-dits et de réalités sociales inscrits dans les esprits des êtres en présence.

## RÉALITÉS DE MENDICITÉ

Nous partons prendre la température dans les stations du centre-ville, en compagnie de Christiana qui effectue des 'rondes' dans les installations du métro et des trams souterrains, à la demande de l'entreprise. "La STIB voulait un 'spécialiste' sur le terrain, et j'ai vécu l'expérience de la rue pendant plusieurs années, donc je connais pas mal de gens qui sont sur le réseau de trams et de métro. Je suis en contrat de travail article 60, payé par le CPAS, qui est aidé pour ce poste par un subside de la STIB accordé à l'ASBL 'Bij Ons', au sein de laquelle se déroule la prestation du contrat" ❶.

**"NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA MENDICITÉ EST INTERDITE DANS L'EN-CEINTE DU MÉTRO. NE L'ENCOURAGEZ PAS. MERCI." NOUS LE SAVONS, CES MOTS ONT ÉTÉ PRONONCÉS À INTERVALLES RÉGULIERS AU MOIS D'OCTOBRE 2009 DANS LES ESPACES DES STATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX BRUXELLOIS (STIB) ET, EN TOUTE MATIÈRE, LES MOTS SONT IMPORTANTS.**

**/ Gérald Hanotiaux**  
CSCE

Ce monsieur effectue ce travail depuis environ un an, consistant essentiellement en de l'observation et des conseils aux sans-abri, "je compte plus ou moins le nombre de personnes que je croise, je rapporte mes observations et expose aux gens les possibilités d'aide, chez Bij Ons ou dans d'autres associations. Je fais un rapport par mois à la STIB, pour lesquels j'ai demandé à avoir des retours, mais pour l'instant je n'ai toujours aucun feed-back de leur part". Depuis peu, ce travailleur réalise également des formations auprès du personnel de prévention de la STIB, afin d'exposer les réalités de la vie dans la rue et de prévenir les actes de violences des agents de l'entreprise envers les sans-abri. Cette tâche est essentielle, mais en contradiction totale avec les annonces diffusées dans les stations, dont le contenu pourrait avoir comme effet de désinhiber d'éventuelles pulsions de violence.

Ensemble, nous croisons des gens discrets, vivant dans des espaces vides, cachés sous des

escaliers ; et d'autres occupés à mendier bruyamment dans les couloirs. La réalité financière de la mendicité est fluctuante, "ça dépend, certains jours on aura 10 euros, et d'autres jours jusque 30 ou 35 euros. Dans ces cas-là, on peut parfois bien manger mais dans tous les cas c'est une vie d'urgence, au jour le jour". Le silence ou l'indifférence des usagers n'est pas toujours au rendez-vous, "un jour quelqu'un me fixe, puis regarde autour de moi, il était étonné que je n'avais pas d'alcool... J'ai commencé à lui expliquer que je suis en formation, que j'ai le minimex, mais que le CPAS s'arrange avec la maison d'accueil et me laisse 100 euros d'argent de poche pour le mois. J'ai des besoins comme tout le monde, pour manger mais aussi pour du matériel nécessaire à la formation. Il m'a alors donné 10 euros. Ça marche donc mieux quand on parle avec les gens".

Si la mendicité est évidemment liée à la question de la vie à la rue, les deux ne se confondent cependant

pas, toutes les situations personnelles sont rencontrées. Certaines personnes ont un logement, dont le loyer ne laisse plus rien pour manger ; d'autres travaillent un peu au noir ; d'autres sont au chômage, dont les allocations sont trop basses pour assurer les frais ; et d'autres encore sont des personnes âgées disposant d'une maigre retraite. Si les situations sociales sont variées, personne ne présente le fait de mendier comme un pas facile à franchir, notamment en raison du regard d'autrui. Avec ces personnes, certains usagers entreprennent une discussion respectueuse, mais il arrive que l'interpellation soit nettement plus violente : " On nous insulte : 'fainéant, va travailler!', ou alors : 'je ne te donne pas d'argent, c'est quand même pour boire!' Les gens ont des visions toutes faites, mais c'est vrai que l'alcool est très présent, c'est normal pour beaucoup et nécessaire pour supporter la situation et mendier. Il y a aussi ceux qui n'en restent pas à la violence verbale, qui nous agressent physiquement en rue, la nuit".

# EN 2010 LA STIB ET LE GOUVERNEMENT BRUXELLOIS LUTTENT CONTRE LA PAUVRETÉ ...



## LES ANNONCES DANS LE QUOTIDIEN DU MÉTRO

Il est évident que la diffusion sonore du mois d'octobre désinhibe plutôt cette seconde catégorie d'usagers, et flatte leurs certitudes d'exclusion. Un jeune homme expose son point de vue : " j'ai entendu les annonces, je suis quelqu'un plutôt de gauche, mais pour ça je crois que je suis assez à droite. Les mendiants sont bourrés, font n'importe quoi, ils sont sales et donnent une mauvaise image de la ville. Il faut les embarquer". Vers où? " En dehors de la ville!" Au cours de la discussion, le jeune homme effectua un léger recul en regard de son élan spontané, cependant la violence des propos interpelle. Elle renvoie idéologiquement au confinement contraint des dépôts de mendicité de l'époque napoléonienne, situés en dehors des grandes villes.

Certains mendiants ont reçu le contenu des annonces tel un coup de poing au visage, une dame raconte : " quand vous êtes devant des voyageurs et que ces annonces passent, c'est totalement dégueulasse, je dois faire quoi à ce moment-là? Je suis 100 % contre. Mais... les gens n'écoutent pas ce que la STIB raconte, ceux avec qui j'ai parlé trouvaient ça aussi scandaleux. En plus, ils l'ont annoncé au mauvais moment, juste avant l'hiver. Les gens ont continué à donner, et l'hiver les gens donnent plus, ils se rendent bien compte de la situation quand il fait froid".

Une voyageuse confirme ces propos. "Les annonces? C'est n'importe quoi de sous-entendre que c'est parce que les gens seraient 'encouragés' qu'ils font la manche. Ce n'est pas parce qu'on

donne une pièce à quelqu'un qui tend la main qu'on l'encourage à rester là. Si je donne ou pas à telle personne, c'est totalement subjectif mais ça ne se fera certainement pas en fonction de ces annonces. J'ai lu qu'ils évoquent des plaintes du public pour justifier cette opération, mais c'est un peu faible comme défense, il s'agit d'un choix idéologique délibéré. Tout le monde se plaint des tarifs par exemple, pourtant les prix ne changent pas. Je tiens d'ailleurs à rappeler que cette entreprise publique continue à pratiquer des amendes hallucinantes, et à poursuivre des gens qui déjà ne savaient pas payer leur billet! Puis il y a les huissiers et tout le bazar, quand on est déjà précaire et qu'on doit faire face en plus à ça, ça n'aide évidemment pas. Faudra pas s'étonner s'il y a des mendiants dans le métro!" →

## CONFRONTATIONS PERSONNELLES À LA MENDICITÉ ET CROYANCES POPULAIRES

Globalement, qu'ils soient animés d'idées positives ou négatives envers les mendiants, les voyageurs ne se confrontent guère facilement à cette vision de la pauvreté, attaquant leur intimité émotionnelle. *"Les gens ne veulent pas voir ça en rentrant chez eux, cela crée un problème de conscience, certains sont dans la compassion, d'autres ont une réaction de rejet, du genre 'salauds de pauvres', qu'on les cache! Ma décision de donner de l'argent se fera de manière imprévue, en fonction de l'état d'esprit du moment, mais je ne donne jamais aux femmes avec des bébés, parce que j'ai l'impression que c'est plutôt des réseaux qu'autre chose"*.

La situation d'enfants accompagnant des adultes a été évoquée par quasiment toutes les personnes rencontrées, usagers du métro comme mendiants. Face à ces commentaires, nous constatons que si la mendicité est dépénalisée depuis 1993, les distinctions pénales du passé gardent une certaine constance dans les mentalités. Lors des premières années de la Belgique, la mendicité en groupe était interdite, avec une exception pour les membres d'une même famille<sup>①</sup>. Aujourd'hui encore existe cette limite, et la présence d'un enfant éveille souvent l'impression d'une mendicité organisée en réseau d'exploitation. Pour certains pauvres, il s'agit d'une concurrence déloyale, les 'bonnes places' se disputant à l'arraché; et si les usagers veulent éventuellement tolérer la mendicité, ils ne soutiennent pas l'existence *"des roms mendiant avec des enfants qui ne sont souvent pas les leurs"*.

Ces affirmations très répandues, pour définitivement s'infirmes ou se confirmer, devraient faire l'objet d'un travail d'enquête spécifique et approfondi. Nous disposons cependant de nombreuses informations de terrain, émanant d'associations bruxelloises travaillant de près



**DANS LES GRANDES VILLES EUROPÉENNES FLEURISSENT DES DISPOSITIFS "DESIGN" ANTI-MENDIANTS ET ANTI-SDF... BIENTÔT DISPONIBLES EN BELGIQUE ?**

avec les communautés roms. Lors d'auditions au parlement bruxellois, un responsable de l'asbl Le Foyer a exposé l'existence d'un vif débat au sein de la communauté au sujet de la présence d'enfants, mais le plus souvent, il s'agit simplement de parents ne désirant pas se séparer de leur fils ou de leur fille. En effet, les autorités belges n'ont jamais hésité à démanteler des familles, en déportant l'adulte après une arrestation en rue ou dans le métro. Aujourd'hui, les Roms de Bulgarie et de Roumanie sont citoyens européens mais toujours, comme en témoigne l'asbl Diogène, massivement en situation de précarité dans nos rues. A un point tel qu'au sein de l'association, le besoin s'est fait ressentir de disposer parmi son personnel d'une travailleuse de rue d'origine Rom. Depuis 2003, jamais elle n'a rencontré de personnes se plaignant d'exploitation, mais plutôt de difficiles conditions de vie en Belgique. Parallèlement aux auditions de ces associations, la présidente de la Commission

des Affaires sociales Elke Van den Brandt (Groen), s'est renseignée auprès de la police fédérale, et a reçu en réponse qu'aucun dossier de mendicité organisée n'est ouvert, et cela depuis plusieurs années.

En fin d'année 2009, pour défendre sa politique la STIB a évoqué dans les médias un chiffre de 65 % de mendiants membres de réseaux d'exploitation. En regard des informations réelles de terrain, il semble donc que les responsables de l'entreprise publique ont choisi de relayer massivement les rumeurs les plus idéologiquement nauséabondes.

A la fin de notre parcours dans les stations, nous avons pu observer l'existence d'une solidarité franche parmi les usagers des transports publics. Sur une heure passée dans le tunnel de la gare centrale avec un groupe de personnes de la rue, une dame est venue nous tendre un sac rempli de sandwiches,

trois jeunes ont amené un sac de quartiers de pizzas, un couple s'est présenté avec une caisse de sacs de couchage, et enfin une dame est venue avec deux sacs de sport remplis de vêtements, pour les distribuer à la criée. De la part de la STIB, le public n'a jamais pu connaître le nombre de plaintes d'usagers que l'entreprise évoque pour justifier ses actes. Parions toutefois que celles et ceux rencontrés à ce moment-là ne font nullement partie d'éventuels plaignants, qui désireraient l'évacuation des pauvres de leur transport public. ■

<sup>①</sup> Cette association offre depuis 1998 un accueil de jour au centre ville de Bruxelles, assurant une permanence sociale, un service de repas, des dons de vêtements, de produits d'hygiène, etc. Plus d'infos au 02/513.35.96 ou sur <http://users.skynet.be/cheznous.bijons/>.

<sup>②</sup> Voir l'article de Jacques Fierens, *Les chasse-coquins, Mendicité et répression*, aux pages 20 à 23.